



ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE,
DANSE ET ART DRAMATIQUE
DE VILLEURBANNE

CURSUS

RÉGLEMENT DES ÉTUDES MUSIQUES ANCIENNES

REGLEMENT DES ETUDES 2013

MUSIQUES ANCIENNES

1^{ER} CYCLE DIPLOMANT MUSIQUES ANCIENNES

DUREE : 4 ANS + OU – 1 – TARIF COURANT

Le cursus de musiques anciennes en 1^{er} cycle se compose de 3 disciplines obligatoires :
instrument, pratique collective, formation musicale couvrant les 5 valeurs de l'école.

Ces trois disciplines peuvent être enseignées soit séparément
soit sous la forme du cursus maître unique pendant les 3 premières années.

Suite possible des études : 2^{ème} cycle diplômant ou cursus personnalisé, contrat musique d'ensemble

	<i>Enseignements</i> <i>Temps hebdomadaire</i>	Cursus Disciplinaire	Cursus La petite Bande	<i>Evaluations</i> <i>En vue de l'obtention de l'AEM</i>
Culture et langage	▪ F.M. classique ou Petite Bande	1 h 15	1 h 30 à 2 h 30	Continue et terminale → <i>Attestation de fin de 1er cycle</i> Epreuves terminales devant jury interne lors d'auditions de classe → <i>répertoire soliste</i> → <i>Un travail d'invention : composition ornementation.</i> → <i>L'examen doit comporter une œuvre de musique de chambre : duo accepté</i>
Instrument	▪ Pratique individuelle ou Petite bande	20 '		
Invention	▪ Improvisation, petites ornementsations, premières compositions. (pendant le cours d'instrument et/ou de F.M.)			
Pratique collective	▪ musique de chambre, petits ou grand ensembles. ▪ <i>Un projet par an minimum.</i>	10 à 15 h annuelles suivant projets		
Cité-Monde	Participation à au moins une audition par an			

2^{EME} CYCLE DIPLOMANT MUSIQUES ANCIENNES

DUREE : 4 ANS + OU – 1 – TARIF COURANT

Le cursus de musiques anciennes en 2^{ème} cycle diplômant se compose de 3 cours obligatoires :
instrument, pratique collective, formation musicale couvrant les 5 valeurs de l'école.

Suite possible des études : 3^{ème} cycle diplômant ou cursus personnalisé, contrat musique d'ensemble

	<i>Enseignements</i> Temps hebdomadaire		<i>Evaluations</i> En vue de l'obtention du BEM
Instrument	<ul style="list-style-type: none"> Pratique individuelle 	30 à 40 '	Epreuves terminales devant jury interne lors d'auditions → répertoire soliste
Invention	<ul style="list-style-type: none"> Principales pratiques d'ornementation liées au répertoire instrumental. (pendant le cours d'instrument) 	<i>Le temps de ces pratiques est inclus dans le temps horaire de cours individuel.</i>	→ Un travail d'invention : composition ornementation, basse chiffrée.
Pratique collective	<ul style="list-style-type: none"> projet musique de chambre 		
	<ul style="list-style-type: none"> Basse chiffrée pour les clavecinistes avec pratique régulière de musique de chambre 	20 '	Assiduité et participations aux projets.
	<ul style="list-style-type: none"> Consort/orchestre. 	1 h	
Culture et langage	<ul style="list-style-type: none"> F.M. Classique * <p><i>* La fin de la pratique F.M. est subordonnée à l'obtention du BEM de formation musical (le cursus F.M est commun au domaine classique et musiques anciennes)</i></p>	1 h 30	Continue et terminale → Attestation de fin de 2 ^{ème} cycle
Cité-Monde	Participation à au moins une audition par an		

CONTRAT 2^{EME} CYCLE MUSIQUES ANCIENNES

DUREE : DE 1 A 3 ANS – TARIF COURANT

Le cursus de musiques anciennes en 2^{ème} cycle non diplômant se compose de 3 cours obligatoires :
instrument, pratique collective et culture couvrant les 5 valeurs de l'école.

Accessible avec un AEM de Formation Musicale

*Suite possible des études : 3^{ème} cycle en contrat personnalisé,
ou diplômant (après une réalisation devant jury), contrat musique d'ensemble*

	<i>Enseignements</i>		<i>Evaluations</i>
Instrument	<ul style="list-style-type: none"> Pratique individuelle et/ou basse chiffrée pour les clavecinistes 	30' hebdomadaire maximum	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle continu et participation aux projets du département. Projet musical spécifique à définir dans le contrat
Invention	<ul style="list-style-type: none"> Principales pratiques d'ornementation liées au répertoire instrumental. (pendant le cours d'instrument) 	<i>Le temps de ces pratiques est inclus dans le temps horaire de cours individuel.</i>	
Pratique collective	Mélobistes : <ul style="list-style-type: none"> 1 projet musique de chambre 	1 h	
	<ul style="list-style-type: none"> Consort ou orchestre 		
Culture et langage Un cours annuel au choix parmi les disciplines suivantes, dans la limite des places disponibles et de la cohérence du cursus.	Clavecinistes : <ul style="list-style-type: none"> Consort ou orchestre, musique de chambre . 	1 h	
	<ul style="list-style-type: none"> F.M. Classique Danses anciennes baroques Culture musique ancienne Initiation à la basse chiffrée mélodiste Parcours culture artistique 	Suivant les disciplines	
Cité-Monde	Participation à au moins une audition par an.		

3^{EME} CYCLE DIPLOMANT MUSIQUES ANCIENNES : CEM

DUREE : 3 ANS + OU – 1 TARIF COURANT

Le cursus de musiques anciennes en 3^{ème} cycle diplômant se compose de cours obligatoires : instrument, pratique collective, culture couvrant les 5 valeurs de l'école, auxquels peuvent être ajoutées des matières optionnelles dans la limite des places disponibles.

Pour passer les épreuves instrumentales, il faut posséder un BEM de F.M.

Suite possible des études : cycle préprofessionnel (sur examen d'entrée), pratiques collectives

	Enseignements Temps hebdomadaire		Evaluations En vue de l'obtention du CEM
Instrument	<ul style="list-style-type: none"> Pratique individuelle 	1 h	Examen terminal devant jury → <i>répertoire soliste</i> → <i>un mouvement doit comporter une part d'invention : ornementation, diminution, doubles ou basse chiffrée</i> → <i>L'examen doit comporter une œuvre de musique de chambre : duo avec clavecin obligato accepté.</i>
Invention	<ul style="list-style-type: none"> Principales pratiques d'ornementation liées au répertoire instrumental. (pendant le cours d'instrument) 		
Pratique collective	Mélobistes : <ul style="list-style-type: none"> 1 projet musique de chambre 	1 à 2 h	Assiduité et participations aux projets.
	<ul style="list-style-type: none"> Consort ou orchestre 		
Culture et langage	Clavecinistes : <ul style="list-style-type: none"> Basse chiffrée pour les clavecinistes Consort ou orchestre 	20 à 30' 1 à 2 h	→ <i>BEM</i>
	<ul style="list-style-type: none"> F.M. Classique * 	1h 30 à 2 h	
Cité-Monde	Participation à au moins une audition par an		
Matières optionnelles	<ul style="list-style-type: none"> Danses anciennes baroques Culture musique ancienne Initiation à la basse chiffrée mélodiste Parcours culture artistique 		

* La fin de la pratique F.M. est subordonnée à l'obtention du BEM de formation musical (le cursus F.M est commun au domaine classique et musiques anciennes)

CONTRAT 3^{EME} CYCLE MUSIQUES ANCIENNES

DUREE : 1 à 3 ANS – TARIF COURANT

Le cursus de musiques anciennes en 3^{ème} cycle non diplômant se compose de cours obligatoires :
instrument, pratique collective, culture couvrant les 5 valeurs de l'école.

Ce cursus s'adresse aux musiciens amateurs sortant de 2^{ème} cycle ne désirant pas s'investir dans un cursus diplômant.

Accessible avec un niveau BEM de formation musicale (fin de 2^{ème} cycle)

Suite possible des études : contrat musique d'ensemble, pratiques collective

	Enseignements <small>Temps hebdomadaire</small>		Evaluations
Instrument	<ul style="list-style-type: none"> Pratique individuelle et/ou basse chiffrée pour les clavecinistes 	30 à 40' maximum	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle continu et participation aux projets du département. Projet musical spécifique à définir dans le contrat
Invention	<ul style="list-style-type: none"> Principales pratiques d'ornementation liées au répertoire instrumental. 	<i>Le temps de ces pratiques est inclus dans le temps horaire de cours individuel.</i>	
Pratique collective	Mélobistes : <ul style="list-style-type: none"> 1 projet musique de chambre 	1 h	
	<ul style="list-style-type: none"> Consort ou orchestre, musique de chambre pour les clavecinistes. 		
	Clavecinistes : <ul style="list-style-type: none"> Consort, orchestre et/ou musique de chambre suivant projet. 	Suivant projet	
Culture et langage Un cours annuel au choix parmi les disciplines suivantes, dans la limite des places disponibles.	<ul style="list-style-type: none"> Atelier à la carte FM classique Danses anciennes baroques Culture musique ancienne Initiation à la basse chiffrée mélodiste Parcours culture artistique 	Suivant les disciplines	
Cité-Monde	Participation à au moins une audition par an.		

CYCLE PRE-PROFESSIONNEL MUSIQUES ANCIENNES : DEM

DUREE : 3 ANS + OU – 1 TARIF DEM

Le cursus pré-professionnel de musiques anciennes se compose de cours dans le domaine : instrument, pratique collective, culture, invention auxquels s'ajoutent un projet personnel et la possibilité d'une matière optionnelle dans les cours transversaux proposés par l'E.N.M. (invention, pratique collective, théâtre, voix).

Pour passer les épreuves instrumentales, il faut posséder un CEM de F.M. et avoir validé les parcours culture langage invention et pratique collective.

	<i>Enseignements</i> <i>Temps hebdomadaire</i>	claveciniste	mélodiste	<i>Evaluations</i> <i>En vue de l'obtention du DEM</i>
Instrument	<ul style="list-style-type: none"> Pratique individuelle 	1h	1h	Examen terminal devant jury extérieur Programme libre de 30 à 40 minutes comportant : <ul style="list-style-type: none"> 1 moment de pratique collective (musique de chambre et /ou consort) 1 moment mettant en avant la virtuosité du candidat 1 part d'invention 3 styles différents Les proportions des différents éléments sont fonction du candidat, de son profil artistique et de ses goûts. Les éléments non compris dans le programme sont évalués en amont en interne (contrôle continu).
Pratique collective	<ul style="list-style-type: none"> Musique de chambre * 	1 h 30	1 h	
* Les clavecinistes, violistes et violoncellistes doivent avoir obligatoirement 2 projets avec chanteurs durant leur cursus.	<ul style="list-style-type: none"> Basse chiffrée pour les clavecinistes * Initiation à la basse chiffrée 	30'	1 semestre	
	<ul style="list-style-type: none"> Consort ou grand ensemble (orchestre-accompagnement des chœurs...) 	1 à 2 h Suivant projet		
Culture, langage et Invention	<ul style="list-style-type: none"> Analyse domaine classique sur 1 année 	2 h hebdo pendant 1 an		Assiduité
	<ul style="list-style-type: none"> Atelier belle danse 	1 h 30 hebdo pendant 1 an		Assiduité
	<ul style="list-style-type: none"> Culture musique ancienne 	2 h hebdo pendant 2 ans		Assiduité + mémoire (10-15 pages)
	<ul style="list-style-type: none"> Parcours culture artistique 	18 conférences de 2 h pendant le cursus		
Cité-Monde	<ul style="list-style-type: none"> Projet personnel Participation par an à minimum deux auditions de musique de chambre 			Interne
Matières optionnelles	<ul style="list-style-type: none"> Danse, théâtre, voix, transversalité... 			Evaluation/validation contrôle continu.

CONTRAT INTERPRETATION DE LA MUSIQUE ANCIENNE : CIMA ET MUSIQUE CONTEMPORAINE SUR INSTRUMENTS ANCIENS

DUREE MAXIMUM: 3 ANS NON RENOVELABLE – TARIF DEM

Ce cursus s'adresse aux musiciens classiques désirant se former à l'interprétation de la musique ancienne
ou aux instrumentistes anciens souhaitant approfondir le répertoire de la musique contemporaine

Il est accessible aux étudiants en cursus pré-professionnel (DEM) ou ayant déjà un DEM ou un diplôme supérieur,
ainsi qu'aux musiciens professionnels

Il se compose de trois disciplines obligatoires : instrument, pratique collective, culture couvrant les 5 valeurs de l'école

	<i>Enseignements</i>		<i>Validation</i>
Instrument Invention	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pratique individuelle et/ou basse chiffrée pour les clavecinistes ▪ Principales pratiques d'ornementation liées au répertoire instrumental. (pendant le cours d'instrument) 	1 cours hebdomadaire 60'	L'assiduité et la participation aux projets valide le cursus. A l'issue de ce cursus, une attestation de formation mentionnant professeurs, disciplines et volume horaire, est délivrée à l'étudiant.
Pratique collective	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Musique de chambre ▪ Consort ou orchestre. 	2 projets par an	
Culture et langage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Danses anciennes baroques ▪ Culture musique ancienne (2 modules) ou mémoire ▪ Initiation à la basse chiffrée mélodiste 	Sur la toute durée du cursus, un cours au choix dans la limite des places disponibles.	
Cité-Monde	Participation aux auditions et concerts du département. Il est donné à l'étudiant la possibilité d'une prestation finale évaluée par les professeurs du département.		

CONTRAT MUSIQUE D'ENSEMBLE MUSIQUES ANCIENNES

DUREE : 1 à 3 ANS, RENOVELABLE – TARIF A

Le cursus de musique d'ensemble musiques anciennes permet à un étudiant d'avoir au sein de l'école une pratique collective avec ou sans soutien instrumental.

Cursus accessible aux étudiants ayant un niveau de 2^{ème} cycle.

	<i>Enseignements</i> Temps hebdomadaire		<i>Evaluations</i>
Pratique collective Une discipline au choix parmi :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consort de flûtes à bec ▪ Consort de violes ▪ Atelier de cordes baroques ▪ Orchestre baroque ▪ Basse chiffrée / musique de chambre (continuistes) 	1 h à 2 h suivant les disciplines	Contrôle continu et participation aux projets. A définir dans le contrat
Culture, Langage et Invention Une discipline au choix parmi :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Parcours culture artistique ▪ Ateliers à la carte ▪ Culture musique ancienne (par modules) ▪ Danse ancienne baroque 		
Instrument	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien individuel éventuel 	15 ' soit maximum 8 h année	
Cité-Monde	Participation à au moins une audition par an		